

Consultation publique sur l'aménagement des bâtiments dans une perspective de développement durable

Montréal, le 6 octobre 2016 – La Commission permanente sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs amorce une consultation publique relativement aux démarches que la Ville de Montréal souhaite poursuivre en vue d'intégrer les principes du développement durable à la construction et à la rénovation des bâtiments sur son territoire. Cette Commission a reçu le mandat d'étudier ce dossier du conseil municipal le 17 mai 2016.

Cette consultation sera d'abord l'occasion d'étudier le cadre réglementaire, d'identifier les opportunités et de soulever les questions qui permettront à l'administration municipale d'agir en faveur du bâtiment durable et ainsi de faire un pas de plus vers l'atteinte des objectifs que Montréal s'est fixés.

Les citoyens et représentants d'organismes et d'institutions sont invités à partager avec la Commission leurs réflexions et perspectives quant aux outils réglementaires et non réglementaires ayant une influence significative sur la durabilité du cadre bâti sur le territoire de la Ville de Montréal, notamment dans les domaines de l'aménagement de toitures blanches ou végétalisées, de l'adoption de mesures d'efficacité énergétique, de la gestion des matières résiduelles, de la gestion des eaux pluviales et de l'application des principes d'accessibilité universelle.

Les séances de consultation se dérouleront comme suit :

Dates: Partie 1 – Séance d'information : présentation du dossier et période de questions
Jeudi 20 octobre 2016, à 19 h

Partie 2 – Audition des mémoires et opinions
Lundi 14 novembre 2016, à 19 h
Mardi 15 novembre 2016, à 9 h 30
Vendredi 18 novembre 2016, à 9 h 30

Partie 3 – Adoption des recommandations
Mardi 13 décembre 2016, à 19 h

Lieu : Salle du conseil de l'hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est
Métro Champ-de-Mars www.stm.info

INSCRIPTION

Les personnes qui désirent intervenir à la période de questions et de commentaires du public lors de la séance d'information sont priées de s'inscrire 30 minutes avant le début de la séance ou de communiquer dès maintenant avec le Service du greffe au 514-872-3000 ou par courriel à commissions@ville.montreal.qc.ca. Il sera également possible de s'inscrire durant la pause suivant la présentation. Veuillez prendre note qu'aucune inscription n'est requise pour assister aux séances publiques. Seules les personnes désirant prendre la parole sont invitées à s'inscrire.

Les personnes qui désirent soumettre un mémoire ou une opinion lors des audiences publiques sont priées de s'inscrire au plus tard le **vendredi 28 octobre 2016, à 17 h**. À ce sujet, consultez les **instructions aux intervenants** sur le site web de la Commission à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/commissions

Les personnes qui préfèrent faire part de leur opinion par courriel sont invitées à le faire en écrivant à commissions@ville.montreal.qc.ca.

DOCUMENTATION

La documentation afférente est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement, au Service du greffe et sur le site web de la Commission.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'édifice par la porte du côté est, au 510, rue Gosford. La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande, en avisant le Service du greffe cinq jours à l'avance et sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

COMMISSIONS PERMANENTES

Les commissions permanentes sont des instances de consultation publique instituées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. Conformément à la Loi sur les cités et villes et à la Charte de la Ville de Montréal, leur mission consiste à éclairer la prise de décision des élus municipaux et à favoriser la participation des citoyennes et citoyens aux débats d'intérêt public.

LES MEMBRES DE LA COMMISSION

La Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs est présidée par Mme Elsie Lefebvre, conseillère de la ville, Villeray–St-Michel–Parc-Extension. M. Dominic Perri, conseiller de la ville, Saint-Léonard, en assume la vice-présidence pour le volet municipal. La Commission regroupe les autres membres suivants : Mme Marie-Eve Brunet, conseillère d'arrondissement, Verdun, Mme Catherine Clément-Talbot, conseillère de la ville, Pierrefonds-Roxboro, M. Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, Mme Michelle Di Genova Zammit, conseillère d'arrondissement, Anjou, M. Sylvain Ouellet, conseiller de la ville, Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, Mme Marie Potvin, conseillère d'arrondissement, Outremont et Mme Maja Vodanovic, conseillère d'arrondissement, Lachine.

- 30 -

Source: Service du greffe
Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : (514) 872-3000
Télécopieur : (514) 872-5655
commissions@ville.montreal.qc.ca
[@Comm_MTL](http://ville.montreal.qc.ca/commissions)